



MERDRIGNAC EXPRESS

MERDRIGNAC EN FÊTE - MARCHÉ DU TERROIR - MARCHÉ URBAINE



▲ Rendez-vous le dimanche 20 octobre avec un Marché du Terroir et une Marche solidaire

DANS CE NUMÉRO

| | |
|---|------|
| Commune nouvelle | 1 |
| Vie quotidienne | 2 |
| Médiathèque | 3-4 |
| Cinéma, mois du film documentaire | 5 |
| Actualités communautaires | 6 |
| Infos pratique et Etat-civil | 7 |
| Retour en Images | 8 |
| Compte-rendu du Conseil Municipal du 25/09/2024 | 9-11 |
| Agenda | 12 |

MÉMO VIE MUNICIPALE

Prochains Conseils Municipaux :

Mercredi 23 octobre
Mercredi 27 novembre

Merdrignac Express publié le 21 octobre 2024 Tiré à 905 exemplaires - Directeur de la publication : Eric Robin, Maire de Merdrignac
Rédaction, conception : service communication @crédits photos : Cabinet Garçonnet Loncle Architectes

MERDRIGNAC ET SAINT-LAUNEUC : UNE COMMUNE NOUVELLE AU 1^{ER} JANVIER 2025

Les communes de Merdrignac et de Saint-Launeuc envisagent de fusionner pour former une Commune Nouvelle au 1er janvier 2025. Les deux communes partagent non seulement une histoire commune, mais également des infrastructures et un cadre de vie similaires, notamment l'étang et la forêt de la Hardouinais. Cette fusion se veut cohérente et logique, renforçant les liens déjà existants.

L'un des principaux objectifs de cette Commune Nouvelle est de mutualiser les ressources financières et humaines. Cela permettra une augmentation des capacités d'investissement, essentiels pour le développement local. Le but sera aussi de dynamiser l'économie locale. La Commune Nouvelle travaillera à soutenir le commerce, l'artisanat et le tourisme, tout en développant les infrastructures nécessaires, notamment en portant un projet commun fondateur.



▲ Marie-Thérèse PITHON, maire de Saint-Launeuc et Eric ROBIN maire de Merdrignac

L'une des motivations clés derrière cette initiative est de faire face à la difficulté croissante de rassembler des équipes municipales. En fusionnant, les deux communes espèrent garantir une gestion efficace et une continuité dans le service public, essentielle pour les citoyens.

Les deux communes sont contraintes d'agir pour une création au 1^{er} Janvier 2025. Ce délai réglementaire est directement lié aux prochaines élections locales. En effet il n'est pas possible de créer une Commune Nouvelle l'année précédant les élections municipales.

ÉTAPES RÉGLEMENTAIRES :

- Fin novembre 2024 : délibération de création de la Commune Nouvelle par les deux conseils municipaux
- 1er janvier 2025 : Arrêté préfectoral de création de la commune nouvelle
- Avant le 15 janvier 2025 : séance d'installation du Conseil Municipal

DES TRAVAUX POUR LA SALLE DES FÊTES DE MERDRIGNAC

Le chantier de rénovation et extension de la salle des fêtes de Merdrignac a été confié au cabinet Garçonnet-Loncle Architectes de Saint-Brieuc pour la maîtrise d'œuvre et les marchés de travaux.

La salle fermée depuis septembre 2024 va connaître une période de travaux d'environ un an, permettant d'assurer la réhabilitation de cet équipement de 2098 m² indispensable à la commune. Acoustique, isolation, améliorations et sécurisation sont au cœur de ce projet.

Le projet a un coût global de 840 110 € subventionné par le département des Côtes d'Armor à hauteur de 205 130 € dans le cadre du contrat de territoire.

L'entrée principale maintenue rue Chanoine le Texier sera sécurisée par rapport à la route puis valorisée par des matériaux chaleureux comme le bois. L'extension profitera du square aménagé pour offrir une vue paysagère. Le bruit, tant vers l'extérieur du bâtiment qu'à l'intérieur sera pris en compte grâce à des installations acoustiques adaptées. La petite salle attenante pourra être utilisée ou louée à part pour de plus petits événements. La scène qui accueille bon nombre de spectacles, conférences... sera rabaissée pour améliorer et faciliter son accessibilité. Le parking d'une surface actuelle de 522 m² sera inchangé.



D'autres vues du projet disponibles sur www.mairie-merdrignac.fr/travaux-de-la-salle-des-fetes/

TRAVAUX RN 164 : MISE EN 2X2 VOIES SECTION OUEST DE MERDRIGNAC

Avec déjà 80 % de déjà réalisés, l'opération de mise en 2x2 voies de la RN164 est un projet structurant pour la Bretagne et l'attractivité des territoires traversés.

Suite à de premiers travaux préparatoires engagés en début d'année 2024, les travaux routiers de mise en 2x2 voies de la RN164 démarrent à partir du 21 octobre. Les impacts sur la circulation porteront sur certains accès à la RN164 depuis le nord et le sud de cet axe. La circulation Est/Ouest ne sera pas modifiée dans un premier

temps.

De novembre à l'été 2025 : réalisation des ouvrages d'art n°2 (Beausoleil) et n°4 (Chêne Creux)

Printemps 2025 : réalisation de 2 déviations provisoires de la RN au niveau de la Croix de l'Étaloir et de la Gréonais

Les travaux sont financés dans le cadre du Contrat de Plan État Région 2023-2027 avec 50 % part État et 50 % part Région.

LES DIRECTIVES ANTICIPÉES : TOUS CONCERNÉS !

La fin de vie, si on en parlait ?

La MSP Landrouët Santé organise, avec la participation de l'HAD de Saint Brieuc, une réunion d'information gratuite sur les directives anticipées

**LE JEUDI 07 NOVEMBRE 2024
A 19H30, Salle A. Guillemot**



POUR LES + 60 ANS : PROGRAMME D'ACTIVITÉS VIS L'ÂGE

+ D'INFOS : VIS L'ÂGE

Inscriptions obligatoires auprès d'Aurore au 07 84 26 41 49 | Les animations ont lieu à 14h30 | Pour les plus de 60 ans

| | | |
|----------------------|----------------------------------|--|
| Jeudi 14 nov. | Salle A. Guillemot Merdrignac | Châtaignes grillées Orgue de Barbarie |
| Mardi 19 nov. | Pôle santé de Merdrignac | Atelier Tricot Noël solidaire |
| Mardi 3 déc. | Salle A. Guillemot Merdrignac | Loto Inter- structures |
| Mardi 17 déc. | Médiathèque | Quizz musical |

RETOUR EN IMAGES SUR LES 20 ANS

Merci et bravo à toutes les personnes qui ont permis à la médiathèque municipale de Merdrignac de fêter ses 20 ans !

Le soleil était au rendez-vous et ce sont près de 300 personnes qui sont passées profiter de l'Escape Game de la Récéré nomade et de ses jeux en bois, recevoir les « contraventions humoristiques » de Brigïte notre garde-champêtre (Cécile Maillard), se faire tirer le portrait à l'ancienne avec Neven de l'ODCM et sa caravane mobile, donner son avis à la consultation citoyenne, visionner le diaporama des 20 ans, participer au quizz ciné de Val et Christopher, personnaliser son sac offert pour l'occasion !



PROGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE

NOVEMBRE

Mercredi 6 nov. : Bébés Lecteurs

Mercredi 6 nov. - 10h30>12h - Bookworms

Vendredi 8 nov. :

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE—Vendanges en Utopie en présence de la productrice du film Laurence Ansquer à 20h30 au Cinéma Le Studio—4,50 €

Du 5 au 14 nov. : Rendez-vous numériques : Lire, regarder, écouter, s'informer, apprendre...



*LIRE | REGARDER | ECOUTER | S'INFORMER | APPRENDRE... en ligne

Mardi 19 nov. : Séance découverte de la relaxation avec Christelle Bourguignon

Mercredi 20 nov. - 14h30>16h30 : Tricote Papote

Samedi 23 nov. 10h30>12h : Café Lecture

Mercredi 27 nov. 14h30>16h30 : Création d'une BD sonore

DÉCEMBRE

Mercredi 4 déc. : Bébés Lecteurs

Mercredi 4 déc. - 10h30>12h - Bookworms

Du 07/12 au 01/01 : Exposition « Afternoon Tea de Noël »

Samedi 7 déc. : 14h30>18h : lancement et dédicace du livre de recettes de Noël « Afternoon Tea »

Mercredi 11 déc. : 14h>16h Ateliers créatifs de Noël dès 7 ans

Samedi 14 déc. 10h>13h : Librairie Itinérante

Mercredi 18 déc. : 14h30>16h : écriture gourmande avec Sylvie Lebreton

Fermeture du 25/12 au 01/01

+ D'INFOS & INSCRIPTIONS MÉDIATHÈQUE : 02 96 28 42 28 | mediatheque@mairie-merdrignac.fr
www.bretagnebibliocentre.bzh/merdrignac | RS @mediathequemerdrignac

CINÉMA « LE STUDIO » : PROGRAMME

PAT ET MAT UN DERNIER TOUR DE VIS

Dimanche 20 octobre à 16h30

L'HEUREUSE ELUE

Vendredi 18 octobre à 20h30

Lundi 21 octobre à 20h30

WEEK-END A TAPEI

Samedi 19 octobre à 20h30

Mardi 22 octobre à 20h00

ON FAIT QUOI MAINTENANT ?

Mercredi 23 octobre à 16h30

Dimanche 27 octobre à 16h30

JOKER FOLIE À DEUX

Vendredi 25 octobre à 20h30

Lundi 29 octobre à 20h00

QUAND VIENT L'AUTOMNE

Samedi 26 octobre à 20h30

Lundi 28 octobre à 20h30

SUPER WINGS : VITESSE MAXIMUM

Mercredi 25 septembre à 16h30

Dimanche 29 septembre à 16h30

MON PETIT HALLOWEEN

Mercredi 30 octobre à 16h30

Dimanche 03 novembre à 16h30

LEE MILLER

Samedi 02 novembre à 20h30

Lundi 04 novembre à 20h30

L'HISTOIRE DE SOULEYMANE

Mardi 05 novembre à 20h00

JEUDI 31 OCTOBRE 2024

SOIREE HALLOWEEN

AU CINEMA LE STUDIO

+ D'INFOS : 02 96 67 49 83 |

cinemalestudio2@wanadoo.fr |

www.facebook.com/CinemalestudioMerdrignac

18H00 SPEAK NO EVIL

21H00 MOTHER LAND

23H00 ALIEN : ROMULUS

Tarifs au choix

Pass cinéma : 20€ ou 25€

1 Pass 2 ou 3 films + Burger/Frites

Ou

2 films 10€ / 3 films 15€



Vendredi 15 novembre à 20h30

Cinéma Le Studio

« Vendanges en utopie », film documentaire de Gérard Alle en présence de Laurence Ansqer, productrice.



Organisé par la médiathèque de Merdrignac, l'ODCM, Ty Films

4,50 €



Mardi 12 novembre à 20h30

Salle de la Madeleine

« Ricardo et la peinture », film documentaire de Barbet Schroeder en présence de Ricardo Cavallo

Organisé par l'ODCM et l'APE du Petit Prince

+ D'INFOS :

moisduoc.com/programme/tout-le-programme

RELAIS PETITE ENFANCE

Le service Petite enfance du CIAS de Loudéac communauté propose des espaces et des ateliers pour les parents et leurs enfants de 0 à 3 ans :

► Espace Parents-Enfants

Sur inscription

ATELIERS NUMÉRIQUES

MÉDIATION NUMÉRIQUE (Sur inscription) :

Le lundi matin à Merdrignac + Ateliers thématiques sur inscription les lundis matins à Merdrignac de 9h à 10h30 :

- Lundi 04/11 : Smartphones et tablettes
- Lundi 18/11 : Smartphones et tablettes
- Lundi 25/11 : La sécurité sur smartphone
- Lundi 02/12 : Calendrier personnalisé
- Lundi 09/12 : Atelier fourre-tou
- Lundi 16/12 : Jeux de mémoire, quiz... se détendre avec le numérique

LUDOTHÈQUE « AU FIL DU JEU »

Jeu sur place et prêt de jeux au Pôle médico-social de Merdrignac.

JOUR et HORAIRES D'OUVERTURE :

- Mercredi 6 novembre : 10h > 12h et 14h > 18h
- Samedi 23 novembre : 10h > 12h
- Mercredi 4 décembre : 10h > 12h et 14h > 18h
- Samedi 21 décembre : 10h > 12h

DÉPLOIEMENT DE THERMOSTATS CONNECTÉS VOLTALIS

Depuis le 1er octobre et pendant environ un mois, un conseiller Voltalis vient à la rencontre des habitants pour présenter le dispositif et prendre rendez-vous pour une installation gratuite sur le secteur de Merdrignac.

- Des économies d'énergie avec le thermostat connecté Voltalis

À qui est destinée cette solution et comment en bénéficier ?

Tous les habitants du territoire de Loudéac Communauté, chauffés électriquement, propriétaires comme locataires, peuvent bénéficier de ce thermostat connecté, une solution pour consommer moins et mieux.

► Bébés Lecteurs (à la médiathèque de Merdrignac)

Mercredi 6 novembre de 10h à 11h

Mercredi 4 décembre de 10h à 11h

+ RELAIS PETITE ENFANCE

02 96 66 60 50 | 06 17 36 68 89 | rpe@loudeac-communaute.bzh | www.bretagnecentre.bzh

+ D'INFOS ET INSCRIPTIONS :

07 64 38 94 63 | n.besnard@loudeac-communaute.bzh | www.bretagnecentre.bzh/vivre/numerique/espaces-numeriques
A Merdrignac, les ateliers se déroulent à la médiathèque municipale, rue du Champ des Vignes.

+ D'INFOS LUDOTHÈQUE :

Salle de réunion du Pôle Médico-Social, 5 rue de Brocéliande à MERDRIGNAC

02 96 66 40 17 | 07 64 38 94 65 |

ludotheque@loudeac-communaute.bzh@ludoaufildujeu | www.bretagnecentre.bzh

L'installation est réalisée par un technicien agréé et dure environ environ 2h30 pour un logement standard.

- Un thermostat intelligent dédié au chauffage électrique, gratuit et sans abonnement
- Un outil innovant pour aller plus loin dans les économies d'énergie
- Un geste simple et solidaire pour le réseau électrique

+ D'INFOS :

Dans ce cadre, un conseiller Voltalis sera présent à MERDRIGNAC à compter du 1er octobre 2024 afin de répondre à vos questions et vous proposer un rendez-vous d'installation gratuite.

M. Florent TREHOU, conseiller de terrain chez Voltalis viendra à votre rencontre

POINT SANTÉ MOBILE ADALÉA

Le Point Santé Mobile de l'association Adaléa poursuit ses permanences de proximité. Lieu gratuit, d'accueil, d'écoute, de prévention en matière de soins et d'orientation vers les professionnels du territoire.

RENDEZ-VOUS ADALÉA :

De 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h15

Parking Place de l'Église de Merdrignac. Une journée par mois sur la commune.

- ▶ Mardi 19 novembre
- ▶ Mardi 17 décembre

RESTOS DU COEUR

Les mardis de 10h à 11h, 27 rue René Guitton à Merdrignac.

- ▶ 29 octobre
- ▶ 12 novembre

DORE Blandine, Responsable de centre | 09 74 30 12 50 | <https://ad22.restosducoeur.org/centres-departementaux/centre-de-merdrignac/>

ETAT CIVIL

NAISSANCE

18/09 Benoist Léo
27/09 Langlais Jules

DÉCÈS

24/09 Huet Michel
29/09 Owen Arthur

URBANISME

AOÛT / SEPTEMBRE 2024

PERMIS DE CONSTRUIRE

M. XAVIER Bernard
Mme JANES Liliana
SCI JPG RACINE 2
M. DELALANDE René
M. LE PARC Daniel
M. LE GUENNEC Corentin

Modification façade
Maison Individuelle
Garage automobile
Garage
Abri bois
Extension

Rue Ch. Le Texier
39 rue de la Fontenelle
Rue de la Pommeraie
5 Lesserheu
8 les Petites Forges
2 Chemin des Dames

DÉCLARATION PRÉALABLE

THEVENIN SA
SAS TOTEM FRANCE
M. KARRAM Youssef
M. GAUDAIRE Gabriel
M. BINARD Philippe

Panneaux photovoltaïques
Antenne Château d'eau
Clôture
Panneaux photovoltaïques
Clôture

12 rue du Gué Plat
28 rue Chanoine Le Texier
8 rue de la Peignie
16 rue du Manoir du Vieux Bourg
6 le Bas Breil

MEMO INFOS PRATIQUES

Mairie de Merdrignac : 02 96 28 41 11
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30>12h30 et 13h30>17h
Mardi : 8h30>12h
Samedi : 9h>12h

Permanences mairie :
Huissier de justice : 02 96 28 04 64 | 1er et 3e jeudi du mois 9h>12h

Conciliateur de Justice : 02 96 28 41 11 | 1er mardi du mois sur RDV

Police Municipale : 02 96 28 48 32

Maison France Services La Poste : 02 96 56 98 43 | Horaires : Du mardi au vendredi : 9h>12 et 14h>17h30— Samedi : 9h>12h
merdrignac@france-services.gouv.fr

Déchetterie : 02 96 66 09 09
Lundi : 14h>17h30
Mercredi, Vendredi, Samedi : 9h>11h45 | 14h>17h30

Médiathèque : 02 96 28 42

28

Pôle culinaire : 02 96 28 43 37

Maison médicale : 02 96 67 45 10

Cabinet infirmier : 02 96 28 40 21

Accueil de jour Alzheimer : 02 96 28 41 75

Pharmacie de garde : 3237

ADMR : 07 84 26 41 49

Pôle communautaire Sainte-Anne

Accueil : 02 96 67 45 40

Relais Petite Enfance : 02 96 66 60 50

Permanence Assistant social : 02 96 28 11 01

AFR Association Familles Rurales : 02 96 67 45 33

SAMU et médecin de garde : 15

Pompiers : 18 ou 112

Gendarmerie : 17

+ PERMANENCES MAIRIE DE MERDRIGNAC :

Conciliatrice de Justice : Mme PERRET sur rendez-vous au 02 96 28 41 11, le 1er mardi du mois (sauf Août)

Huissier de justice : SCP ACTA 22 – Me Lucas-Audic sur rendez-vous au 02 96 28 04 64, le 1er et 3ème jeudi matin de chaque mois



▲ la commission en charge des affaires scolaires de la commune de Merdrignac menée par Delphine RIGOLLÉ, Maire-adjointe est allée à la rencontre des directeurs d'établissements scolaires de Merdrignac. Cette journée est l'occasion de faire le point sur la rentrée, échanger sur les problématiques rencontrées, faire le lien avec les enseignants et intervenants ainsi que les familles et de leurs enfants.



◀ Mobilisation des résidents, soignants, familles et élus rassemblés afin d'alerter sur l'avenir financier des EHPADs.

Valérie Faisnel et Delphine Rigollé étaient à Monflanquin dans le Lot et Garonne dans le cadre du 24e congrès des Stations vertes de vacances. Elles ont participé à des mini forums sur l'écotourisme. Par ailleurs, le Label Station Verte fête ses 60 ans ▶



◀ Accueil de 4 équipes de camping-caristes venus en visite sur la commune dans le cadre de l'Eductour organisé avec le label Village étapes



◀ Un nouveau panneau d'affichage LED installé en centre-ville.



▲ En raison des travaux en cours à la salle des fêtes de Merdrignac, le traditionnel repas du CCAS offert par la municipalité était à emporter pour cette année.

400 repas distribués à nos aînés le 13 octobre, par l'équipe de la cuisine centrale, les bénévoles, conseillers municipaux, Eloïse Lecoq (directrice du CCAS) accompagnés d'Isabelle Hamon (adjointe aux solidarités) se sont attelés à l'organisation de la distribution.

Séance du Conseil Municipal, du mercredi 25 septembre 2024

*CM pour Conseil Municipal dans le texte

Étaient présents : ROBIN Eric, Maire, LE GALL Pascal, HESRY Michel, RIGOLLÉ Delphine, HAMON Isabelle, CHEVALIER Hubert, Maire-adjoints, COLLETTE Abel, POILVERT Cédric, conseillers délégués, POILBOUT Marie, BAZIN Pascal, BERNARD Nathalie, MENIER Sébastien, ROSSIGNOL Marie-Louise, LE COZ Caroline, DAUNAY Dominique, FRIZAT Céline, CHARTIER Georges, CHASLES Sandrine.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Secrétaire de séance : M. ROBIN Eric

1. PROJET DE COMMUNE NOUVELLE : PRÉSENTATION DU RAPPORT GLOBAL

Eric Robin, Maire, présente le contexte de ce projet de Commune Nouvelle avec la Commune de Saint Launeuc et expose une présentation globale du projet. La présentation reprend, point par point, les éléments de cadrage : historique, géographique et institutionnels. La présentation se poursuit par l'exposé des enjeux : attractivité, vision à long-terme, mutualisation du matériel et des agents.

Eric Robin en profite pour souligner le fait que ce projet est une continuité qui fait sens pour les deux communes au vu de l'histoire et des habitudes de vie des habitants.

La présentation se poursuit avec la gouvernance de la Commune Nouvelle et sa structuration, deux points importants sont aussi présentés : le traitement des ordures ménagères ainsi que le lissage de la fiscalité sur 12 ans. Eric Robin rappelle que le rapport financier élaboré par la Direction Générale des Finances est consultable par tous les habitants en Mairie.

Pour terminer, le délai des étapes administratives et le calendrier prévisionnel sont présentés avec comme prochaines échéances : le CM de Saint-Launeuc le 30 septembre et une réunion publique pour les habitants de Merdrignac et de Saint Launeuc le 8 octobre en Salle municipale de Saint Launeuc.

Dans le cas où les deux communes maintiennent leur volonté de créer une Commune Nouvelle, celle-ci devra être créée au 1er Janvier 2025 puisque pour des raisons réglementaires, une Commune Nouvelle ne peut être créée l'année précédant des élections municipales.

M Daunay aurait aimé que d'autres communes soient intégrées dans la démarche de fusion. M Robin lui répond que ni lui ni Mme Le maire de St Launeuc n'ont eu de sollicitations des communes limitrophes, et rappelle qu'au regard des délais très courts, une fusion à plusieurs aurait été compliqué à mettre en œuvre. Par contre, l'élaboration d'une charte au moment de cette fusion pourrait inclure la possibilité à l'avenir d'un regroupement avec d'autres communes si elles sont volontaires.

2. NUMÉRIQUE : ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNE AUX USAGES ET SERVICES NUMÉRIQUES : PROPOSITION DE CONVENTIONNEMENT AVEC L'ANCT (AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES)

M Robin informe que la candidature de la commune a été retenue par L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), pour bénéficier d'un accompagnement numérique sur mesure.

Dans le domaine du numérique, l'ANCT a pour mission d'impulser, d'aider à concevoir et d'accompagner les projets et les

initiatives portés notamment par les collectivités territoriales et leurs groupements. Elle favorise le développement des usages et des services numériques dans les territoires.

Dans ce cadre, l'Incubateur des territoires de l'ANCT accompagne les collectivités et leurs groupements dans l'accélération de leur transition numérique par le biais d'un accompagnement numérique sur mesure.

L'accompagnement consiste à :

- Identifier et hiérarchiser les besoins de la collectivité en matière de services numériques et de gestion et production de la donnée ;
 - Identifier les solutions numériques adaptées qui répondent à ces besoins et peuvent être déployées sur le territoire ;
 - Formuler des préconisations concernant le déploiement des solutions identifiées ;
 - Identifier les ressources (humaines, financières, partenariales) mobilisables pour ce déploiement.
- L'ANCT s'engage à réaliser un accompagnement de la collectivité se traduisant par :
- la mise à disposition d'un professionnel du numérique au sein de la collectivité à raison d'au moins un déplacement par mission ;
 - la réalisation des entretiens, ateliers et rendez-vous réalisés en distanciel par téléphone, logiciel de discussion instantanée ou de visioconférence ;
 - la mise à disposition d'accès à la formation en ligne Pix Territoires pour deux modules pour chacun des deux agents par commune ;
 - la documentation de l'accompagnement construite en lien étroit avec la collectivité territoriale ;
 - la coordination et le suivi de l'accompagnement par l'équipe de l'Incubateur des Territoires.

La documentation construite en lien avec la collectivité est composée de :

- Une synthèse des besoins en numérique identifiés à l'issue des entretiens menés auprès des parties prenantes de la collectivité (agents, élus, administrés, acteurs numériques locaux) ;
- Une liste des solutions numériques existantes, identifiées comme pertinentes et susceptibles d'être déployées sur le territoire pour répondre à ces besoins ;
- Des préconisations formulées par le professionnel du numérique détaillant les implications techniques, humaines et financières du déploiement de chacune des solutions identifiées ;
- Le financement du dispositif d'accompagnement numérique sur-mesure est assuré intégralement par l'ANCT. Il comprend notamment :
- L'intervention d'un professionnel du numérique auprès de la collectivité pour une durée prévisionnelle de 8 jours ;
- La disponibilité de l'équipe transverse de l'Incubateur des Territoires de l'ANCT ;
- Les frais de déplacement et d'hébergement inhérents à l'intervention du professionnel du numérique dans la limite d'un déplacement par commune ;
- L'accès à Pix territoires, la formation en ligne qui permet la montée en compétences des agents sur les enjeux du numérique.

Le budget de l'accompagnement est estimé à environ 8000 €.

L'ANCT propose une convention formalisant l'engagement de la commune dans la démarche. Le conseil municipal est invité à se prononcer sur la démarche et autoriser le maire à signer la convention à intervenir.

Le Conseil Municipal est invité à donner un avis favorable à l'unanimité sur l'offre d'accompagnement de l'ANCT.

FINANCES ET RES-SOURCES HUMAINES

3. SALLE DES FÊTES : INFORMATION SUR L'ATTRIBUTION DES MARCHÉS DE TRAVAUX ET PRIX DE VENTE DE LA SONORISATION

3-1 Information sur l'attribution des marchés de travaux

Vu la délibération du Conseil Municipal n°DCM-2024-043 du 5 juin 2024 donnant délégation au maire pour choisir les entreprises attributaires des marchés de travaux de réhabilitation et d'extension de la salle des fêtes Robin informe que les marchés suivants ont été attribués : (Décision du Maire N° DEC-2024-002 du 5 août 2024)

- Lot 1 « Désamiantage » à l'entreprise EIMH pour un montant de 16 436.00 € HT
- Lot 2 « Déconstruction / Démolition » à l'entreprise LAVIGNE DEMOLITION pour un montant de 29 179.91 € HT
- Lot 3 « Gros Œuvre / VRD » à l'entreprise CRD pour un montant de 136 541.10 € HT (compris option traitement des fissures zone cuisine)
- Lot 4 « Charpente / Ossature Bois » à l'entreprise LE CAM pour un montant de 103 986.50 € HT (compris option plancher technique dans les combles)
- Lot 6 « Menuiseries extérieures » à l'entreprise LE CAM pour un montant de 33 349.88 € HT
- Lot 7 « Menuiseries intérieures » à l'entreprise LE CAM pour un montant de 102 586.50 € HT
- Lot 8 « Doublages / Isolations / Cloisons / Plafonds » à l'entreprise ARMOR CLOISONS ISOLATION pour un montant de 55 578.93 € HT
- Lot 9 « Plafonds suspendus » à l'entreprise SOQUET

pour un montant de 30 076.50 € HT (compris isolation sur plafonds dans l'existant)

- lot 10 « Revêtements de sols et muraux » à l'entreprise ELITE CARRELAGE pour un montant de 41 422.60 € HT
- lot 11 « Peinture » à l'entreprise ARMOR PEINTURE pour un montant de 29 900.00 € HT
- Lot 14 « Electricité CFO / CFA / SSI » à l'entreprise PICARD ELECTRICITE pour un montant de 97 052.32€ HT (compris remplacement alarme incendie et sonorisation)

Les marchés comprennent, notamment :

- Lot 14 « Electricité CFO / CFA / SSI » : Remplacement sonorisation (5 324.30€ HT) et remplacement alarme (728.02 € H.T.)
- Lot n°7 « menuiseries intérieures » : l'offre de base comprend la motorisation du rideau de scène . Il est précisé que ce lot comprend également la fourniture et pose d'un écran de projection de 2.50 m ht * 4.00 m lg.

Proposition :

- Lot 6 « menuiseries extérieures » : Retenir l'option de bardage à faux clairevoie représentant une moins-value de 15 752€, à formaliser par un avenant

Trois lots restent à attribuer :

- Lot n°5 « Etanchéité et couverture » : consultation en cours
- Lot n°12 « Elevateurs » : consultation en cours
- Lot n° 13 « Plomberie/ chauffage/ventilation » : consultation en cours

Le total des travaux s'élève à 840 110.24 € HT (compris les lots infructueux). pour un prévisionnel de 835000€.

AFFAIRES RURALES

6. VENTE CHEMIN RURAL N°40 : MODIFICATION DU TIERS ACQUÉREUR.

Par courrier du 19 Juin 2024, Monsieur RUELLEU Olivier, pour le GFA RUELLEU pour le site d'exploitation de Penhouet Butteau, a fait une demande d'acquisition d'un chemin communal N°40.

Le CM a acté la vente au GFA RUELLEU, propriétaire bordant le 10 juillet dernier. Or, M. RUELLEU demande que la vente soit faite au profit de l'EARL de Penhièvre et non au profit du GFA RUELLEU.

Le chemin cadastré ZW N° 40 a une superficie de 2870 m². Il a été estimé par France Domaine à 1290 € (estimation du 12/9/2024) , avec une marge d'appréciation de 10 % sans que le prix ne puisse être inférieur à 1161 €. Le montant de transaction est maintenu à 1435 €, frais d'acte notarié en sus à charge de l'acquéreur.

Le CM souhaite modifier la délimitation n°61 datant du 27 juillet 2024 s'agissant du tiers bénéficiant de la transaction.

7 CRÉATION D'UN POTEAU INCENDIE DN100

M Robin propose à l'assemblée la mise en place d'un poteau

incendie DN100 à l'adresse Rue Renée Guilton pour 4 033,20 € TTC par la SAUR. Ce poteau est obligatoire dans le cadre des travaux de rénovation de la piscine

Le CM :

- Valide le principe de création d'un poteau incendie
- Autorise Monsieur Eric ROBIN à signer le devis de la SAUR pour la création d'un poteau incendie.

AFFAIRES SOCIALES

Rapporteuse : Isabelle HAMON

8. POINT SUR L'ORGANISATION DU REPAS DU CCAS

Isabelle Hamon a présenté l'organisation du repas CCAS de cette année. Repas à emporter offert par le CCAS aux personnes de plus de 70ans. Inscription nécessaire en Mairie. Pour les conjoints et conjointes de moins de 70ans le repas sera payant à hauteur de 25€ par personne.

Un ticket est remis à chaque bénéficiaire et il sera demandé à l'enlèvement du repas.

Le repas est confectionné par le Pôle Culinaire Régine Angée.

Les bénéficiaires qui ont demandé la livraison des repas, sera effectué par deux élus à l'aide du camion frigo mis à disposition par Loudéac Communauté.

QUESTIONS DIVERSES

- L'assemblée félicite le Souvenir Français, l'ODCM et les Cahiers du Mené pour la qualité de l'exposition sur la libération et pour la balade commentée devant l'exposition plein air.

- Mme Chasles indique qu'un abri de bus serait cassé à Cathalun. M Hesry lui répond qu'il a été réparé

- M Robin informe l'assemblée que le département a confirmé son engagement de refaire la voirie dans le quartier de la rue du Mené suite aux malfaçons et désordres apparus depuis 2015. M Daunay sollicite une voie pour les vélos au moment de ces travaux. M Robin rappelle que la maîtrise d'ouvrage est départementale. Les travaux seraient prévus en septembre 2025 pour une durée de 2 mois.

- Mme Lecoq a eu une réclamation pour la hauteur des arbres place de la Madeleine

- M Robin informe qu'un citoyen a reçu une amende pour le dépôt sauvage d'ordures ménagères au VAL et remercie les services techniques pour leurs investigations

- Organisation des vœux du maire 2025 : Vendredi 17 janvier 2025 à la Salle Omnisport Communautaire pour cause d'indisponibilité de la SDF.

- Appel aux conseillers qui souhaitent s'inscrire au congrès des maires 2024



CONSTRUISEZ VOTRE PROJET À MERDRIGNAC

À partir de 22 900€ 35 lots à vendre

Plus d'informations : mairie de Merdrignac - 02 96 28 41 11 - contact@mairie-merdrignac.fr



Sécurité incendie :

Suivant la réglementation en vigueur et au regard des caractéristiques de la charpente actuelle de la salle, il pourrait être imposé à la Commune une présence humaine lors des manifestations organisées en son sein.

Une solution technique existe pour palier à cette contrainte. Il s'agit de relever le faux plafond de manière à laisser la charpente apparente.

Il est précisé que cette option ne devrait pas entraîner une importante plus-value.

3-2 Prix de vente de la sonorisation

Fixation prix de vente matériel de sonorisation à M. Rachel RAULT. Proposition : 400 €

Le conseil municipal accepte la proposition de M. Rachel RAULT et fixe à l'unanimité un prix de vente de 400€ pour l'ensemble du matériel de sonorisation.

4. FISCALITÉ : DÉCISIONS D'EXONÉRATION LIÉES AU ZONAGE DE REVITALISATION RURALE (ZRR)

Concernant la réforme des zones de revitalisation rurale (ZRR), adoptée en loi de finances pour 2024 qui est entrée en vigueur le 1er juillet 2024, avec un nouveau zonage appelé "France Ruralités Revitalisation" (FRR), M ROBIN informe que la commune peut opter pour l'exonération de la Taxe foncière pour les établissements venant à se créer. La commune doit délibérer avant le 31 octobre pour que la mesure puisse prendre effet au 1er janvier 2025.

Ancien dispositif : exonération sur 2 ans,

Nouveau dispositif : exonération sur 8 ans : 5 ans à taux plein et 3 ans à taux dégressif : 75, 50 et 25 %, sans compensation Etat

Le CM est amené à se prononcer concernant l'application de

l'exonération France Ruralité Revitalisation sur la Commune de Merdrignac.

Le CM donne un avis favorable à l'unanimité à l'application du dispositif France Ruralité Revitalisation sur la Commune de Merdrignac

Le CM donne un avis défavorable concernant l'application de l'exonération de la taxe foncière pour les établissements professionnels dans le cadre du dispositif France Ruralité Revitalisation (22 votes POUR l'avis défavorable et 1 vote CONTRE l'avis défavorable)

5. FONDS D'AIDE AUX JEUNES

M Robin informe l'assemblée que le département relance la commune pour savoir si elle souhaite participer ou pas au dispositif de fonds d'aide aux jeunes.

Rappels

Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est une aide de dernier recours octroyée par les conseils départementaux aux jeunes de 18 à 25 ans en situation de grande difficulté sociale ou professionnelle. Son principal mode d'attribution consiste en des aides financières individuelles mobilisables plusieurs fois.

Qui peut bénéficier du FAJ ?

Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) a été créé en 1989, afin de pallier la non-éligibilité des moins de 25 ans au revenu minimum d'insertion (RMI), de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et de leur permettre de faire face à des besoins urgents.

Son attribution dépend de trois critères principaux : la situation sociale, la situation familiale (revenus parentaux, rupture familiale) et l'inscription dans un parcours d'insertion professionnelle. Aucune durée minimale de résidence n'est requise afin que tout jeune puisse bé-

néficier, sans délai, du dispositif. L'attribution du fonds repose sur le principe de subsidiarité : le fonds n'est mobilisé que si les jeunes ne peuvent pas bénéficier des autres dispositifs destinés aux moins de 25 ans ou bien s'ils sont dans l'attente de l'accès au droit commun.

En côtes d'Armor, la gestion du FAJ a été confié aux Missions Locales. L'abondement des communes se situe entre 0.35 et 0.40 €/habitant.

En 2023, une enveloppe de 530 000 € a pu être mobilisée pour ce fonds dont la gestion est déléguée aux 5 Missions Locales costarmoricaines, grâce à la politique volontariste du Département mais également, au soutien de la Région (40 000 €) et aux contributions des collectivités locales (42 165 €). Cette enveloppe du FAJ a permis l'accompagnement de 1 136 jeunes ayant rencontré des difficultés de subsistance, de logement, de formation, de santé, ou encore de mobilité. A titre d'exemple, une contribution de 800 € permet de financer 10 « aides d'urgence » (pour subsistance, carburant...) ou encore, 750 € permettent de financer 15 leçons de conduite pour des jeunes en difficultés.

La position de la commune est à sa libre appréciation. Il n'y a pas d'obligation réglementaire et ce n'est pas non plus, une contre partie du contrat de territoire.

Le CM avait délibéré en faveur de ce dispositif en 2017.

La commune a versé en 2017 uniquement une participation de 1 268.40 €

Pas d'autres versements les années suivantes.

Le CM donne un avis favorable à l'unanimité au dispositif de fonds d'aide aux jeunes.

OCTOBRE

20/10 : Marché du Terroir et Marchés urbaines : Infos sur mairie-merdrignac.fr



MERDRIGNAC EN FÊTE ! **DIMANCHE 20 OCTOBRE 2024**

Programme de la journée :

Dès 9h : Marché du Terroir en centre-ville
Les artisans et producteurs vous accueillent.
Restauration sur place (Food Truck, crêpes, buvette...)

8h30 : Marche Urbaine (6 et 12 kms)
Inscription et départ Salle de la Madeleine



23/10 : Le sport au cœur des villages—Rue de Brocéliande—Ouvert à tous de 10h à 12h30 / 14h à 17h

30/10 : Collecte Emmaüs

Octobre rose pour le dépistage du cancer du sein

NOVEMBRE

Mois du Film documentaire (Page 4)

Jusqu'au 6/11 : Exposition « Art naïf » à la médiathèque

Du 5 au 14/11 : RDV découverte des ressources numériques à la médiathèque

6/11 : Bébés Lecteurs à la médiathèque

8/11 : Conférence Alimentation et santé à la médiathèque

9/11 : Repas à emporter, Club de l'Amitié, Salle A. Guillemot

Du 12/11 au 05/12 : Exposition « Fabrication d'une BD » à la médiathèque

14/11 : Châtaignes grillées avec Vis l'Âge, Salle A. Guillemot

15/11 : Ciné-débat « Vendanges en Utopie » au cinéma Le Studio

18/11 : Prendre soin de l'aidant

19/11 : Atelier tricot Noël solidaire avec Vis l'Âge, Pôle médico-social

19/11 : Point santé mobile Adaléa

20/11 : Don du sang

20/11 : Découverte de la relaxation à 20h à la médiathèque

20/11 : Tricote Papote

21/11 : Concours de belote, Téléthon, Club de l'Amitié, Salle A. Guillemot

23/11 : Café lecture à la médiathèque

23/11 : Repas à emporter, CSM Foot, Salle Madeleine

27/11 : Atelier BD sonore à la médiathèque

27/11 : Collecte Emmaüs

30/11 : Marché de Noël au Manoir du Vieux Bourg de 11h à 19h

DÉCEMBRE

03/11 : loto inter-structures avec Vis l'Âge, Salle A. Guillemot

04/11 : Bébés lecteurs à la médiathèque

Du 05/12 au 01/01 : Exposition « Afternoon Tea de Noël »

07/12 : Lancement du livre et dédicace du livre de recettes franco-anglaises « Afternoon Tea de Noël »

07/12 : Sainte Barbe, Amicale des Sapeurs-Pompiers

11/12 : Ateliers créatifs de Noël

14/12 : Librairie itinérante parking médiathèque

17/12 : Point santé Adaléa

18/12 : écriture gourmande à la médiathèque

18/12 : Collecte Emmaüs

20, 21 & 22/12 : Tournoi de foot R. LE COQ, CSM Foot, Gymnase Brocéliande et Gymnase omnisports

PROGRAMME COMPLET sur www.mairie-merdrignac.fr

Une info, un événement à faire paraître ?

Merci de nous transmettre vos actualités par mail avant le 5 du mois :

contact@mairie-merdrignac.fr

02 96 28 41 11 | contact@mairie-merdrignac.fr

HORAIRE : Lun, Mer, Jeu, Ven : 8h30-12h30 | 13h30-17h |

Mar : 8h30-12h30 | Sam : 9h-12h

www.mairie-merdrignac.fr

